LES SPORTS

SPORT HIPPIQUE

Le Concours Hippique de Douai

Le Concours hippique que la Société des Sports organise pour les 9 et 16 juillet s'annonce très brillant. Les engagements seront clos seulement le 6 juillet et déjà un très grand nombre de concurrents sont inscrits dans les différentes épreuves.

Nous sommes dès maintenant assurés de voir dans le Championnat du Nord les plus forts sauteurs de France et de Belgique. Cette épreuve d'un genre nouveau a été très appréciée des sportsmen et il n'est pas douteux qu'elle rencontre aussi un très grand succès auprès du public.

VÉLOCIPÉDIE

La Course Paris-Valenciennes

Le Vélo-Sport Valenciennois avait organisé au Vélodrome Dampierre, pour hier dimanche 25 juin, des courses sur piste qui devaient précéder l'arrivée des concurrents de la course Paris-Valenciennes.

Un télégramme arrivé de Compiègne vers midi, au siège du Vélo Sport Valenciennois avait signalé l'arrivée dans cette ville vers 10 heures des premiers concurrents de la course, Trousselier, Ringeval et Wettelier.

A 4 h., Trousselier, soldat au 101e, à St-Cloud, est arrivé premier, après avoir couvert le parcours en 9 heures 30 secondes.

Ringeval est arrivé deuxième après un parcours de 9 heures 3 minutes 14 secondes.

Puis sont arrivés ensemble cinq coureurs : Wettelier aîné, Ricaux, Poutret, Roussel et Gobory, suivis de près par Wettelier jeune, Georget, Resile, Lacot et le Valenciennois Bernard Vandendueter.

Nous donnerons demain les résultats des courses sur piste régionales et internationales qui ont été fort intéressantes et au cours desquelles aucun accident ne s'est produit.

Par extraordinaire le temps s'est maintenu au beau, le Vélo Sport est donc désenguignonné et cette fois le Vélodrome Dampierre ne pourra plus être appelé le « Pluviodrome », expression qui devra aller rejoindre les vieilles lunes.

Les CYCLES et MOTOCYCLES
MONROCHER-MARÉCHAL
sont garantis
Usine à Fives, 41-43, rue des Processions
26706

AUTOUR DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Réunion lundi soir, à sept heures, pour des questions très importantes.

WATTRELOS

A LA DAULDISE. — Nous apprenons que notre concitoyen M. Paul Debourme, président de notre société de gymnastique vient d'être désigné par le comité technique de la Fédération des gymnastes de la région du sud de la Belgique, pour faire partie du jury du concours organisé par cette association, à Bousau-les-Mons le 16 juillet prochain.

LINSELLES

REBELLION. — Le village de Linselles a été mis en émoi vendredi dernier par l'arrestation de deux individus assez récalcitrants, Prosper Delsourt 26 ans, de Pérenchies et Emile Marescaux de Wambrechies, âgé comme son compagnon de 26 ans. Ces deux ouvriers inculpés de vols ont été arrêtés par la gendarmerie. Delcourt et Marescaux ont opposé aux agents une vive résistance, un des deux a mordu cruellement le garde-champêtre. Ce n'est qu'après une lutte assez longue que nos deux forcenés ont été maîtrisés et conduits à Lille.

GONDECOURT

CERTIFICAT D'ÉTUDES. — Nous apprenons avec plaisir les succès remportés par les élèves des écoles communales de Gondecourt au certificat d'études.

8 garçons reçus sur 8 présentés : l'un d'eux, Albert Delcambville a obtenu le second prix départemental. 7 filles reçues sur 7 présentées : l'une d'elles Thérèse Mélantois a obtenu le 3e prix départemental.

A ajouter un élève reçu à l'examen des bourses des lycées et collèges en avril 1905, et une jeune fille Suzanne Labbé qui n'a pas encore 16 ans et qui a passé avec succès, il y a quelques jours, l'examen du brevet de capacité.

ANNAPPES

LA FÊTE LAÏQUE a été ajournée au dimanche 2 juillet. Elle aura lieu à l'école des garçons. La tombola organisée, sur l'initiative de l'Association des Anciens élèves au profit des élèves indigents, sera tirée à 5 heures de l'après-midi, le même jour.

CYSOING

ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Un paveur de Cysoing, M. Léon Déchelle, 20 ans, revenait à bicyclette de son travail. Dans la rue Basse où la déclivité est assez forte, un gamin jeta un bâton dans la roue de devant. Le cycliste piqua une tête sur la chaussée, on le releva tout contusionné, mais sans blessure grave. La machine est fortement endommagée.

ARMENTIÈRES

NOYÉ RECONNU. — L'identité du noyé repêché vendredi matin dans le canal de dérivation de la Lys, a pu être établie dans la journée de dimanche. Le cadavre est celui du nommé Guillaume Théry, 45 ans, couvreur chez M. Achille Bonte, demeurant chemin du Biest Sec. Ses vêtements ont été reconnus par des membres de sa famille.

Cet ouvrier, après avoir bu durant la journée de lundi, était sorti de chez lui mardi matin, vers 3 heures, pour se rendre à son travail.

ROUBAIX

Sous-commission scolaire

La sous-commission scolaire, présidée par M. G. Lebonnq, adjoint au maire, assisté de M. Bourbon, inspecteur primaire, s'est réunie à l'hôtel de ville dimanche, à dix heures du matin, pour rappeler aux parents des enfants fréquentant irrégulièrement les classes les devoirs que leur impose la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire.

Cette sous-commission avait appelé devant elle trente pères ou mères de famille ; 21 de ceux-ci ont entendu les observations qui leur ont été présentées et ont promis d'en tenir note ; deux autres se sont fait excuser.

La sous-commission a décidé que les parents qui n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée seront l'objet des poursuites édictées par la loi s'ils ne fournissent dans le bref délai des explications valables au bureau de la Caisse des écoles.

L'A. des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts Industriels à l'Exposition de Liége

La date de l'excursion à Liége pour les membres de l'Association ne participant pas au voyage d'Allemagne (15 août) est fixée aux 6 et 7 août (Fête des Fabricants) et la cotisation est de 20 fr. comprenant tous les frais (chemin de fer, repas, logement, entrées et pourboires).

Une excursion supplémentaire à la Louvière est organisée pour les membres disposant du samedi et, tentativement, du mercredi. Départ de Liége le lundi à deux heures. Visite des fabriques de céramique et carrerie, d'une mine avec descente et d'un barrage transbordeur.

La cotisation totale pour les trois jours est de 30 francs.

Les adhésions sont reçues dès maintenant par M. René Wagnon, par les délégués et les membres du Bureau.

Menus faits locaux

L'agent Dujardin Louis a mis en état d'arrestation, samedi matin, rue des Arts, le nommé Bury Jules, âgé de 54 ans, journalier, demeurant rue des Champs, 33, qui mendiait de porte en porte.

— M. Joseph Baudoin, demeurant rue Vallon, 31, a trouvé, samedi, un portemonnaie contenant une bague en or et une certaine somme d'argent.

— M. Delaya J.-B., demeurant rue Rollin, 37, a trouvé samedi matin, boulevard d'Halluin, un chien race berger, forte taille, poils roux, taches blanches à la poitrine et aux extrémités des pattes.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents Hayemau et Marmen ont amené au commissariat du 4e arrondissement les nommées C... R..., femme H..., âgée de 45 ans, ménagère, demeurant rue de l'Alma, fort France, et P... M..., 17 ans, rattacheuse, demeurant rue Archimède, cour Lesfeld, qui se trouvaient rue Turgot, devant le dépôt de glace où travaille le mari de la première, H... C..., âgé de 46 ans.

La fille M... tenait caché sous son tablier un pot en grès contenant du vitriol que la femme H... devait jeter sur son mari ou sur la maîtresse de ce dernier.

Les deux femmes passèrent la nuit au dépôt. Dimanche matin, H... est venu chercher sa femme et s'est réconcilié avec elle. La fille M... a été également mise en liberté.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT *Victor VAISSIER* 10015R

Etat-Civil

Naissances. — Du 25 juin. — Jeanne Alphonse, rue d'Alger, cour Briet, 6. — Rosseboom, Charles, rue St-André, cour Verchenne, 4. — Schoubroeck, Léonie, rue de la Paix, 16. — Leclercq, Jeanne, rue des Arts, 16. — Dubrulle, Marcel, rue de la Vigne, cour Delcour, 1. — Ranson, Juliette, rue Dupot, 7. — Villette, Gustave, rue Franklin, cour Cornil, 3. — Dieu, René, rue Solférino, 3. — Duthoit, Etienne, rue Saint-Georges, 37.

Publications de mariages. — Du 25 juin. — Entre : Marceau Pierson, peigneur, rue Franklin, 84 et Caline Derycbère, soigneuse, rue Newton, 21 — Prudent Joye, domestique, rue Mouvaux, 34 et Rosine Delattheuwes, ménagère, rue Mouvaux, 43 — J.-B. Depaepe, tourneur en fer, rue Vélocipède, 8 Delannoy, 8 et Celeste Wouters, piqûrière, rue Vélocipède, 28 — Kléber Desmettre, trieur de déchets, rue Fosse-aux-Chênes, 48 et Louise Deforest, épailleuse, à Roubaix — Fleury Delille, mineur, à Liévin et Clémentine Vanderberten, ménagère, à Liévin.

Henri Samain, employé de commerce, Grande-Rue, 201 et Flore Othon, dévideuse, rue Lacroix, 71 — Désiré Dervaux, corroyeur à Croix et Marguerite Noé, s. p., rue Sébastopol, 32 — Jules Duhamel, négociant en tissus, rue P. de Roubaix, 107 et Maria Ravestein, s. p., rue P. de Roubaix — Marc Beauvois, tisserand, rue Hellmem, 87 et Céline Descarpentries, ourdisseuse, rue St-Joseph, 26 — André Jung, fermier, à Kopstal et Joséphine Guillou, servante à Roubaix — Jules Depoortere, marchand de beurre, rue Vallon, 26 et Henriette Delva, cuisinière, rue Vallon, 32 — Henri Dupire, valet de chambre, boulevard de Paris, 113 et Marie Varschoore, cuisinière, boulevard de Paris, 113.

Mariages. — Du 24 juin. — Marie Billiottet, employé à la Préfecture de la Seine à Paris et Marguerite Tournier, s. p., boulevard de Strasbourg, 70 — Jules Honoré, rentreur, rue de Croix, 41, cour Castel, 8 et Pauline Lecomte, épincheuse, rue de Croix, cour Castel, 8 — Louis Moine, chaudronnier en fer, rue Fontenoy, 67 et Elvire Yzebaert, bambrocheuse, rue Fontenoy — Ernest Provuyeur, rattacheur à Tourcoing et Blanche Dutermont, rattacheuse, rue de Bouvines, cour Fontier, 3 — Désiré Prez, brodeur, rue Lafontaine, 33 et Marie Deregnaucourt, soigneuse rue Lafontaine, Maisons Vanhoutte.

Hubert Maspreuve, imprimeur, rue de Flandres, 43, et Sophie Flinois, couturière à Tourcoing — Louis Herbaut, employé de commerce, Grande-Rue, 216, et Irma Cerette, sans profession, boulevard de Metz, maisons Lecomte, 21. — Henri Delcroix, trieur de laine, rue Lacroix, impasse Mirihel, et Marie Laféchelle, bobineuse, rue de Béthune, 8 — Donat Leclercq, mécanicien, boulevard Descrepaire, 74, et Noémie Cieren, ménagère, rue Saint-Amand, 54. — Henri Mortier, teinturier, rue de l'Alouette, cour Vanussem, 2, et Léonie Doury, soigneuse, rue Alouette, cour Vanuzam. — Jean-Baptiste Quique, rattacheur, rue Chanzy, 40, et Marie Mahieu, tricoteuse, rue Ma Campagne, 4.

Décès. — Du 25 juin. — De Wilde, Philomène, 3 ans, rue Ste-Elisabeth. — Van Bellenghen, Henri, 2 mois, 59, rue de Roma. — Deschamps, Ange, 77 ans, r. Blanchemaille — Lesanne Jean, 50 ans, plafonneur, rue Blanchemaille. — Vancauwel, Louis, 25 ans, apprêteur, rue des Fileuses, cour Cornil, 10. — Schmiddelaer, Marie, 3 ans, rue de Toulouse, 11. — Dassonville Prudence, 71 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 52. — Leclercq, Albert, employé de commerce, rue Biskra, 2.

Condition publique

Mouvement de la semaine du 19 au 24 juin

	Nombre de colis	Kilogr.
1° Soies	4	325
2° Laines peignées	2.039	241.522
3° » filées	556	16.931
4° » diverses et blousses	223	23.812
5° Cotons	266	28.060
Totaux	3.088	360.670

Marché à terme : 5.158 h.
Décreusage, 27 opérations.
Titrage, 403 opérations.

TOURCOING

Le Concours de Chant et de Déclamation du 14 Juillet

Nous avons annoncé il y a quelques jours, que la Commission d'organisation des Concours de chant et de déclamation du 14 juillet s'était réunie, sous la présidence de M. Henri Loridan, Conseiller général, son président, et avait décidé qu'à partir de cette année, une division unique serait créée pour les dames ou jeunes filles.

C'est un attrait nouveau apporté pour ces concours qui ont toujours très suivis.

Voici le Règlement d'ensemble qui a été adopté ainsi que la désignation des divers concours dans lesquels 603 fr. de prix en espèces seront alloués, plus des objets d'art, médailles et diplômes.

Le concours de chant comprendra :

En Lyrique : Un concours d'honneur entre les médaillés des divisions d'excellence et supérieure, avec morceau au choix.

Une division d'excellence; une division supérieure; une première et une seconde division, et une division pour duos.

Une division unique pour dames et jeunes filles. (Ce concours sera de classement pour 1906).

En comique, une division unique.

Les divisions d'excellence, supérieure et première division (lyrique), comprendront trois catégories chacune : Ténors, barytons, basses.

Les duos devront être chantés par un homme et une dame.

Le concours de déclamation comprendra.

Un concours d'honneur entre médaillés. Une section dramatique, une section comique.

Les médaillés de 1905 sont admis de droit aux divers concours d'honneur.

Ces divers concours seront exclusivement réservés aux personnes habitant Tourcoing ou les communes de son canton âgés d'au moins seize ans.

Les dames et jeunes filles devront habiter Tourcoing et être âgées d'au moins 17 ans.

Les concours s'ouvriront à 3 heures 1/2 précises de l'après-midi. Une affiche spéciale fera connaître où ils auront lieu.

Les concurrents des divisions d'excellence, supérieure et première division devront chanter un morceau imposé qui leur sera remis au Secrétariat de la Mairie, sur leur demande, à partir du 28 juin 1905.

Chaque concurrent devra fournir au jury et au pianiste le morceau en musique avec l'accompagnement pour piano.

Les morceaux de musique au choix, ainsi que les pièces à déclamer, devront être déposés au Secrétariat de la Mairie au moment de l'inscription. Le jury se réserve le droit d'éliminer ceux des morceaux qui ne seraient pas jugés convenables.

Les chanteurs ne pourront dire plus de trois couplets.

Les déclamateurs ne pourront réciter moins de quarante vers et plus de quatre-vingts.

Le jury décernera les prix au plus haut nombre de points, il tiendra compte du choix des morceaux ; néanmoins, il se réserve le droit de ne pas accorder de prix aux chanteurs ou déclamateurs n'ayant pas obtenu le nombre de points exigé ou qui se feraient éliminer pour mauvais ton ou gestes déplacés.

Le prix attribué au concours de duos sera partagé par moitié entre les concurrents.

Les premiers prix seront ascendants pour les concours futurs.

Les demandes d'inscription sont reçues dès maintenant au Secrétariat de la Mairie, où tous renseignements complémentaires seront fournis au besoin. Toute demande qui parviendrait après le 8 juillet à six heures du soir, serait considérée comme nulle et non avenue.

Chaque chanteur indiquera exactement dans sa demande, si elle est écrite, son adresse, le genre de concours, la division et la catégorie dans lesquelles il désire concourir.

Les concurrents ne pourront se faire inscrire que dans une seule division de chant, mais ils pourront participer au concours de duos et à celui de déclamation. Toutefois, le jury ne tiendra pas compte des empêchements résultant de la simultanéité des épreuves.

Il sera expressément défendu de circuler, d'entrer et de sortir des salles pendant l'audition des chanteurs ou déclamateurs.

Tous les cas non prévus par le règlement seront jugés sans appel par le jury.

MM. Paul Stupuy, Paul Mager fils et Mlle Develet, professeurs de musique à Tourcoing, accompagnateurs, se tiendront à la disposition des chanteurs qui désireront répéter, le jeudi 13 juillet, de 8 heures du matin à midi, dans les salles du concours.

Les chanteurs et déclamateurs prenant part au concours entre médaillés sont tenus de se mettre à la disposition de l'administration municipale pour un ou deux concerts qui seront donnés dans le cours de l'année au profit des enfants des écoles.

Chant (genre lyrique). — Concours d'honneur entre médaillés. Prix unique : un objet d'art avec diplôme.

Division d'excellence

Trois catégories de chanteurs : ténors, barytons, basses avec, pour chaque catégorie, un premier prix, 30 francs, avec médaille d'argent et diplôme, et un second prix, 20 francs, avec diplôme.

Division supérieure

Ténors, barytons, basses aux lauréats de chaque catégorie, un 1er prix de 25 francs avec médaille et diplôme, et un second prix de 15 francs avec diplôme.

Première division

Ténors, barytons, basses, 1er prix de 15 francs avec diplôme ; 2e prix, 10 francs, avec diplôme pour chaque catégorie.

Deuxième division

(Sans distinction de catégories)

1er prix avec diplôme, 10 fr. ; 2e prix avec diplôme, 8 fr. ; 3e prix avec diplôme, 7 fr. ; 4e prix avec diplôme, 6 fr. ; 5e prix avec diplôme, 5 fr.

Division des duos

Prix unique à partager et diplôme, 25 francs.

Concours réservé aux Dames

Division unique de classement. — 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 15 fr. ; 3e prix, 10 fr., avec diplômes.

Chant (genre comique)

Division unique. — Quatre prix avec diplômes, de 20, 15, 10 et 7 francs.

Déclamation

Concours entre médaillés (Genres dramatique et comique). — Prix unique : un objet d'art et diplôme.

Genre dramatique (division unique). — 1er prix médaille d'argent et diplôme, 25 fr. ; 2e prix, 20 francs et diplôme ; 3e prix, 15 francs et diplôme.

Genre comique (division unique). — 1er prix, 20 fr. avec médaille et diplôme ; 2e prix, 15 fr. et diplôme ; 3e prix, 10 fr. avec diplôme.

Fête de Bienfaisance

La société de natation, les Enfants de Neptune et l'harmonie la Fraternelle organisent, pour le dimanche 16 juillet prochain, à 4 heures de l'après-midi, une grande fête de bienfaisance au profit de l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons.

Cette fête, qui aura lieu à l'établissement municipal de Bains de la rue du Printemps, promet d'être très brillante. Les Enfants de Neptune, dont on connaît les succès obtenus au concours de Douai et de Lille, s'attacheront à la rendre de plus en plus attrayante, aussi s'entraînent-ils avec ardeur à chaque répétition.

Hygiène publique

La loi du 15 février 1902 concernant la « Protection de la Santé publique », reçoit son application à Tourcoing et dans les communes de son canton par les soins de la Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille, ayant dans son rayon d'action toutes ces communes.

Depuis le commencement de l'année 1905, cette Commission a procédé à des enquêtes approfondies, suivies de rapports très circonstanciés. Ces enquêtes ont particulièrement visé : les causes probables de dépassement de la moyenne de la mortalité dans certaines communes ; — les questions de salubrité en ce qui concerne les logements, groupes de logements, immeubles, cours, courées, etc. ; la question des eaux potables, que la Commission considère comme primordiale et qu'elle ne cessera jamais d'engager les propriétaires à installer dans leurs propriétés ; — la vérification des puits, ruisseaux, fossés, égoûts, trottoirs, fosses d'aisances, citernes, dépôts d'immondices, fumiers, etc. ; — l'étude des règlements sanitaires adoptés par les communes ; — la recherche de l'existence ou de la création d'Œuvres d'assistance « pour les enfants du premier âge ou de « Gouttes de lait » pour les nourrissons, etc. — Elle a émis des avis sur l'installation ou le maintien d'établissements industriels classés parmi ceux insalubres ou incommodes.

Conformément à la loi du 15 février 1902 chacun des déplacements de la Commission sanitaire est provoqué par la Préfecture, soit directement, soit à la suite de rapports des maires signalant des causes d'insalubrité ou l'existence d'industries dont l'autorisation est subordonnée à une enquête et à l'avis préalable de ladite Commission sanitaire.

Assurément, la Commission n'a pu, depuis le peu de temps qu'elle est constituée, se rendre partout. Elle a cependant répondu à l'appel des autorités chaque fois que son action a été requise.

Toutefois, il faut reconnaître que les attributions des Commissions sanitaires sont encore peu connues et, si l'on peut en croire les bruits dont certains journaux se sont fait l'écho, bruits relatifs à des cas isolés que la Commission a ignorés, il faudrait s'en prendre aux municipalités qui auraient négligé d'appeler l'attention de l'Autorité supérieure qui, elle, se serait, à coup sûr, empressée de prendre toutes les mesures prescrites par la loi.

Et encore sait-on bien que les municipalités elles-mêmes ne sont pas toujours renseignées sur toutes les particularités intéressant l'hygiène publique.

L'application de plus en plus rigoureuse de la loi du 15 février 1902, fera disparaître dans un avenir rapproché les taudis infects qui subsistent encore.

Ducasse du Blanc-Seau

Le quartier du Blanc-Seau, déjà si gai et si animé, a vu renaître sa ducasse l'année dernière. Le Comité des fêtes de cette localité a pris l'initiative de la chose et déjà cette première épreuve a très bien réussi et a dépassé les espérances.

Cette année, le Comité s'est remis de nouveau à l'œuvre, et la grande ducasse qui aura lieu le 2 juillet prochain, pour des régates, promet d'être très brillante. La municipalité de Tourcoing, toujours bienveillante pour tous ses administrés, a fait aménager à cet effet le boulevard Descat, et il nous revient qu'un grand nombre de forains ont adhéré à cette fête, et doivent prendre leur place cette semaine. Déjà, un programme très chargé est affiché en ville. Il nous reste à féliciter les Conseillers Municipaux du quartier ainsi que les membres du Comité et à leur souhaiter bonne réussite pour dimanche.

Les pick-pockets

Hier, vers onze heures du matin, pendant que Mme Delle, ménagère, rue du Sergent-Bobillot, 53, regardait passer la procession du Sacré-Cœur, dans la rue de la Blanche-Porte, un filou se plaça derrière elle, glissant la main dans la poche de son jupon, lui subtilisa son porte-monnaie contenant une dizaine de francs.

Cependant, des personnes avaient vu le pick-pocket opérer ; ils le suivirent jusqu'à l'estaminet Deshonnets, rue de Dunkerque, après quoi elles informèrent le brigadier de police Lorthiois.

Ce dernier arrêta le filou qui fut amené au poste, où on l'interrogea sommairement.

Il déclara se nommer Constant Evrard, 18 ans, demeurant rue d'Armentières, 35. Il reconnut aussitôt le vol et déclara avoir remis le portemonnaie volé à la dame Delle à un complice, Henri Montagne, demeurant rue de la Blanche-Porte, cour Rancourd.

Des agents furent envoyés quérir ce dernier. On trouva sur lui une somme de 12 fr. 90, mais pas de portemonnaie.

Montagne nie, tandis que Evrard maintient formellement ses déclarations.

Tous les deux ont déjà été condamnés.

Feu de cheminée

Hier soir, vers 7 h. 1/2, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Pierre Delmotte, fabricant de navettes, rue de Mouvaux 173, au Blanc-Seau.

Les pompiers de permanence ont rapidement éteint le feu. Les dégâts sont insignifiants.

Succès scolaire

Les cours secondaires de jeunes filles dirigés par Mme Walter ont présenté trois élèves aux examens du brevet élémentaire à Lille. Ces trois jeunes filles ont subi les examens avec succès. Ce sont Mlles Marthe Sonneville, Berthe Vos et Prob Louise.

Ces résultats font le plus grand honneur à cet établissement si prospère, aussi adressons-nous toutes nos félicitations aux professeurs et aux élèves.

Les sociétés qui naissent

Une société de jeu de bouchon, qui prendra comme titre les « Bons du Boulevard », est en formation chez M. Joseph Derumf, à la Maison Blanche, sur le nouveau boulevard du cimetière.

La première réunion où sera discuté le règlement, aura lieu demain lundi 26 juin, à 7 heures précises du soir.

Population étrangère

Du 18 au 25 juin courant, il est arrivé à Tourcoing pour s'y fixer, 24 personnes de nationalité étrangère; 12 hommes, 8 femmes, 3 enfants. Seize étrangers, 9 hommes, 6 femmes et un enfant ont quitté la ville.

Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 230e Section des Prévoyants de l'Avenir qui désirent participer à la fête des noces d'argent qui aura lieu au parc de Sceaux, près Paris le 16 juillet profiteront de la réduction de 50 0/0 accordée par les Compagnies de chemin de fer.

Les départs auront lieu individuellement et à leur gré les 13, 14, 15 ou 16, juillet, et les retours les 16, 17 ou 18 juillet.

Faire parvenir les adhésions jusqu'au 30 juin, au siège : Café du 9e Hussards, 109, rue de Mouvaux, Tourcoing, Blanc-Seau, y indiquer si on désire assister au banquet qui est fixé à 4 francs.

Maison BLONDEAU
Place Saint-Christophe, TOURCOING
Actuellement : **Grande Mise en Vente de Vêtements** légers pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — *Voir les Etalages.*
10224T

Etat-Civil

Naissances. — Du 25 juin. — Léonard Lazy, Jules Olivier, rue Nationale, 122. — Alfred Chirootre, rue Lhonrard, 22. — Robert Dehnynatière, rue de Roncq, 88. — Sidonie Lecointe, rue St-Diste, 111. — Jos Dobaye, rue du Caire, 8. — Marie Schubert, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 19. — Simone Mertios, rue Magenta, 82. — Marie Bauduin, rue des Acacies, 43.

Publications de Mariages. — Entre : Leclercq Fidèle, magasinier, r. Quirtem 22, et Hélène Desrousseaux, r. Boule-d'Or — Baulque Edouard, trieur, r. de la Blanche-Porte 69, et Vandeberckhove Hortense, ménagère, r. du Petit Village 8 — Brogniez Henri, empl. de commerce, r. Dessis 33, et Vinoy Blanche, modiste, r. Marengo 53 — Ruyssene Désiré, domestique, r. D'Austr 56, et Vanerenseel, ouv. de filature à Linselles — Depoortère Jules, marchand de beurre à Roubaix, et Delva Henriette, cuisinière à Menin — Desplanques Agathon, tisserand, r. de Dunkerque 24 et Dansel Victorine, soigneuse r. du Dragon 109 — Druon Jules, maçon, r. de Châteaudun 13, et Hovine Caline, ménagère, r. de Nouville 9 — Duconiembier Henri, négociant en laines, et Vandeberbhove Marie, s. prof. à Lille — Duhamel Jules, négociant en tissus à Roubaix, et Ravestein Marie, s. p. à Tourcoing — Mesurel Louis, emp. de commerce, place de la République, et Cousinne Flore, s. p., rue du Moulin-Fagot 3.

Quivy Kléber, rattacheur, r. Serpentine, maisons Florin et Lesiere Mathilde, dévideuse, r. Serpentine — Iles Ernest, sellier, r. de Vanles et Derolez Maria, s. prof., r. St-Blaise, 79 — Leroux Charles, négociant, r. Delobel, 26 et Filpo Maria, s. prof., r. du Haze.

Mariages du 24 juin. — Entre : Dhallewin Marceau, rattacheur et Franchomme Melvine, soigneuse — Laveugle Emile, rattacheur et Hubert Clémence, blanchisseuse — Demerque Arthur, rattacheur et Duillerme Caline, rattacheuse — Ponsin Louis, marc. de vins et spiritueux et Buffin Jeanne, s. p. — Duchatel Jules, tisserand et Aousay Julienne, soigneuse — Spegaerte Joseph, filtreur et Ninove Marie, rattacheuse — Planckaert Emile, trieur et Blieck Gabrielle, soigneuse — Wacquenaire Urbain, teinturier et Adessine Victorine, dévideuse.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 24 juin 1905.

Après avoir été extrêmement agité toute la semaine, le marché s'est laissé aller vendredi à un nouvel excès de nervosité qui a bien failli dégénérer en panique.

Des ventes suivies ont pesé sur notre Rente, qui a fléchi jusqu'à 97.60 pour finir à 97.90, entraînant toutes les valeurs.

L'Extérieure est revenue à 90.27, le Turc à 87.70. Les Fonds russes sont faibles.

Les Sociétés de crédit ont suivi la tendance générale. Le Crédit Foncier est à 720 fr. ; ses bénéfices au 31 mai atteignaient 6.688.608 fr. 55.

Baisse générale du groupe industriel et de traction, parfois très sensible, notamment sur les valeurs russes. Les Mines sont de nouveau faibles. La New Kaffirs se traite à 62 fr. Adieu Vat et Bonne Aventure cote 158 fr. L'action Plombs et Zincs de Bessaye est l'objet de demandes suivies à la suite de la découverte d'un nouveau filon, de blende de 1 m. 60 de puissance réduite.

Au comptant, la Banque Saint-Raphaël-Quinquina reste bien tenue à 145 fr. La Hongroise Chardonnet cote 265 fr. La Domsion Company est à 92 fr. 50 ; malgré la situation politique troublée à l'intérieur et la difficulté créée par la guerre pour le recrutement de la main-d'œuvre, elle n'en poursuit pas moins énergiquement le développement de son territoire minier, surmontant avec succès les obstacles qui se dressent actuellement devant elle.

La Dynamite Anglaise (the Explosive and Chemical Products), introduite à 30 fr., finit à 33 fr. ; cette affaire, qui fait partie du groupe des explosifs Barbier, est assurée en Angleterre d'un débouché considérable.

Les Charbonnages d'Ossel montent à 116 fr. Par sa situation privilégiée au pied Méditerranée et en raison de la qualité supérieure de ses anthracites, cette Société est assurée de débouchés considérables et de premier ordre pour ses charbons et peut lutter victorieusement contre la concurrence étrangère.

La Banque Nationale d'Escompte et de Crédit, rue Scribe, 11, à Paris, offre au prix de 500 fr. un certain nombre d'actions de la Société des Mines et Carrières de marbre Devillers et Cie, siège social à Marpent (Nord). Cette Société, au capital 500.000 francs en actions de 500 francs, a pour objet le commerce et l'industrie du marbre et tout ce qui s'y rattache. Elle possède des carrières en France et en Belgique et dispose de l'exploitation de plusieurs carrières en Italie, en Grèce, en Suisse. Le dividende des exercices 1903 et 1904 a été de 27 fr. 50 fr. et 30 fr. Son actif réalisable se compose d'usines, carrières, immeubles et marchandises, évalués 1.200.000 francs.

Les Chemins de fer Français sont faibles.

Les tombolas

A Tourcoing. — Le tirage de la tombola organisée au profit de la Caisse de la Société de Secours mutuels « l'Union Laborieuse », annoncé pour le dimanche 25 juin, est ajourné et est définitivement au dimanche 2 juillet 1905, à trois heures, au siège de la Société « Café de la Nouvelle-Aventure », rue du Château, 8 Tourcoing.

SI VOUS VOULEZ Manger avec appétit, Réconforter votre sang, Combattre l'Anémie avec succès, Boire une Consommation agréable,
prenez avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
Quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.
27921

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Encore un escroc

Un garçon coiffeur, porteur de ses outils, rencontrait il y a quelque temps, le sieur Georges Janniel, 35 ans.

Ils se rendaient dans un cabaret de Tourcoing où Gilles est connu sous le nom de Jules, et ses outils le gênant, Gilles les déposa entre les mains de la cabaretière, puis ils s'en allèrent ensemble.

Quand ils se quittèrent, Janniel écrivit sur un bulletin ceci : « Veuillez remettre au porteur mes outils », et il signa « Jules » ; puis, avec cette note, il se rendit au cabaret qu'ils venaient de quitter et se fit remettre les outils.

Le tribunal le condamne à 3 mois de prison.

Employé indélicat

Mme Coralie Gruard, cabaretière, rue de la Latte, 8 Tourcoing, avait à son service un sieur Ernest Hoste, âgé de 16 ans, en qui elle avait trop confiance. Le 29 mai, elle lui remettait une somme de 100 francs pour payer son boucher, Horse reçut cette somme et ne reparut plus. Le tribunal le condamne à 3 mois de prison avec sursis.

Un habile escroc

Le 31 mai dernier, vers trois heures de l'après-midi, le sieur Nicolas Lœillette, 26 ans, horloger sans domicile fixe se rendait dans les magasins de la maison Lecomte-Collette et s'adressant à une demoiselle de magasin, après avoir décliné la qualité de directeur d'une bande d'artistes qui venaient d'arriver à Lille, lui demandait de lui faire porter de suite au café Bulisse douze paires de chaussures pour les besoins de ses artistes débarqués au dit café.

Une demoiselle de magasin se rendait à l'adresse indiquée munie des marchandises. Elle y trouva le pseudo-directeur qui lui demanda de l'attendre, prit possession des chaussures en disant qu'il allait faire essayer ces chaussures aux artistes qui occupaient le premier étage du café Bulisse. La demoiselle y ayant consenti, l'escroc en profita pour s'enfuir.

Sur la demande de la défense, le prévenu, qui est sous le coup de la relégation, sera soumis à l'examen du docteur Dutilleul, qui dira s'il est pénalement responsable de ses actes.

Au cours de l'audience, le prévenu fut pris d'une crise d'épilepsie. Aussitôt l'appariteur Gruard, avec l'aide de quelques agents, transporte Lœillette au prison.

Un drame de jalousie

Un drame dont les circonstances auraient pu être très graves s'est déroulé le 9 juin au hameau Tro-Carieu, à Leers-France.

L'auteur de ce drame est Louis Lepers, 60 ans, teinturier à Leers. Il était marié à une nommée Augustine Bucout, et tous deux venaient de Roubaix habiter la commune de Leers. Ils allèrent occuper la maison de M. Wairmacq, marchand de lait, que ce dernier habite.

Les débuts de cette liaison, furent mauvais. Et de fréquentes scènes de jalousie se produisirent, Lepers accusant sa jeune femme, comparativement à lui, d'avoir des relations avec le nommé Wairmacq.

Le 19 juin dernier, vers 6 heures du soir, les époux Lepers et Wairmacq étaient à table. Tout à coup ce dernier se leva, se dirigea vers la cour et se revint peu de temps après.

Il se dirigea derrière Wairmacq et lui plaçant sur la tempe un revolver lui en déchargeait une balle, puis cherchait à atteindre sa femme qui parvint à fuir. Le Tribunal a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une affaire de coups mais d'une tentative de meurtre et a renvoyé le prévenu devant les assises.

Wairmacq se portait partie civile par l'organe de M. Ciaty.

M. Delalé, juge d'instruction a été chargé d'ouvrir une enquête.

Un garni dégarni

Elise Salembier, 22 ans, se rendait dans le courant du mois de juin chez M. Arthur Vanseveren, tisserand, rue de la Chappelle Carette, à Tourcoing et lui demandait de lui louer une chambre garnie. Cette chambre convenait à merveille à la locataire et un beau matin cette dernière prenait la clef des champs emportant une couverture et un réveil matin.

Le tribunal la condamne à 1 mois de prison.

Amateur de bicyclette

Dans la nuit du 21 au 22 mai le sieur Jules Cyde, s'introduisait dans la chambre de M. Menard Hector, 42 ans, boulanger, rue de Fontenoy, 13, à Roubaix, avec une clef qu'il possédait, à la suite de ce fait que Menard la lui avait prêtée pour ouvrir sa chambre dont il avait perdu la clef, et s'empara de la bicyclette qui s'y trouvait.

Le tribunal le condamne à quatre mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

25 fr. d'amende à Zoé Buisine, marchande de beurre à Sainghin, pour avoir vendu du beurre contenant 15 0/0 de margarine.

— 8 jours de prison à Joseph Hanne. 18 jours à Henri Dabelaine, pour coups à Tourcoing.

— 15 jours à Debondenance Philomène, pour expulsion.

— 15 jours à Achille Terrin et 8 jours à François Maillé, pour mendicité à Roubaix.

CHEMINS DE FER

Grands Voyages. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord tient dans toutes les gares et stations à la disposition des voyageurs qui en feront la demande quelques jours à l'avance, soit aux services commerciaux, bureaux des voyageurs, soit à l'Agence des Voyages Universels, 17, Faubourg Montmartre, des billets pour les excursions ci-après :

Excursion en Suède, Norvège et Cap Nord, du 20 juin au 11 août 1905. Prix à forfait au départ de Paris, 1re classe 1950 fr., 2e classe 1850 fr.

Les prix pour le parcours sur le chemin de fer du Nord sont ceux des billets d'aller et retour ordinaires.

Les billets comprennent les parcours de chemins de fer et de paquebots, les voitures et omnibus pour les excursions, la visite des musées et monuments, le logement et la nourriture dans les principaux hôtels et les guides interprètes.

La Société des Voyages Universels, 17, Faubourg Montmartre enverra gratuitement tous les renseignements qui lui seront demandés sur ces excursions.

LOTERIE
des Associations de la Presse Parisienne et Départementale
Emission de 1.500.000 billets de 20 francs, donnant droit à de nombreux tirages jusqu'en 1906, pour un montant de 15.500.000 francs de lots. Les souscriptions sont reçues jusqu'au 3 Juillet 1905.
A la **Société Générale, 43, rue Nationale, à Lille.** 29161

La Grande Pharmacie de France est la plus achalandée de toute la région, le public trouve toutes les spécialités et médicaments les plus nouveaux à des prix défiant toute concurrence. — Pharmacie spéciale d'orthopédie.

Fête Nationale
DU 14 JUILLET 1905
Commandez vos
AFFICHES
PROSPECTUS
PROGRAMMES
et tous les imprimés dont vous pourriez avoir besoin,
A L'IMPRIMERIE DU
PROGRÈS DU NORD
51, rue Nationale, LILLE
TRAVAIL SOIGNÉ
LIVRAISON RAPIDE

PETITE CORRESPONDANCE

Une lectrice du Progrès. — Nous ne nous l'expliquons pas. Adressez vos réclamations au directeur des Postes.

CALENDRIER

Lundi 26 Juin 1905. — 177e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h. ; coucher 8 h. 6.

Lune. — Lever à 1 h. 05 soir; coucher à 1 h. 38 matin.

24e jour de la lune.

La durée du jour est stationnaire.

Temps probable. — Un temps chaud et orageux est probable.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 24

Boulogne, St. Tout à Jésus et à Marie, 66, Crocq, lège, Larey.

Pensacola via Rotterdam, V. esp. Riojano, 3566, Gimecata, dm. Duchâteau.

Du 25

Havre, V. Colonie, 1757, Maurice, dm. Ch. Réunis.

Sorties du 24

Ipswich, St. ang. Jubilee, 73, Locke, phosphate, Debeeber.

Torquay, St. ang. Centaur, 62, Rogeers, ardoises, Debeeber.

Goole, Vap. ang. Ralph Creyke, 424, s. Lister, dm. Allbert.

Cardiff, v. ang. Greenhill, 1205, Haismel, lège, Duchâteau.

Port-Talbot, 4 m. Jacqueline, 2181, Stiers, lège, Fayol.

Du 25

Havre, vap. Amiral Latouche Tréville, 3596, dm. Ch. Réunis.

Blyth, vap. suéd. Helios, 935, Hemmen, lège, Lemaire frères.

Dieppe, vap. Ville de Rochefort, 1185, s. Camus, div. Hecquet.

Bordeaux, vap. Ville de Marseille, 756, s. Bodo, div. Hecquet.

Londres, v. ang. Narcissus, 414, Ramsey, div. Morel.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 24 juin 1905

Disponibles sucres bruts 88° premiers jets, ss.ss à ss.ss; 2e jets ss.ss à ss.ss; 3e jets ss.ss — Mélasses, disponibles, le degré de sucre s.ss à ss.ss — Livrable : Sucre, 88° cuite ss.ss s/s — Mélasses disponible, le degré de sucre ss.ss s/s rendue. — Potasse le degré de carbonate, s.ss à s.ss % ; — Potasse raffinée, s.ss — Cossettes de chicorée lavées, ss.ss — Cossettes de chicorée non lavées, ss.ss — Farine 1re qualité, les 100 kilos 33.ss à ss.ss ; 2e q. les 100 k. 32 ss à ss.ss — Blé nouveau 1re qual. les 80 k. 19.75 à ss.ss; Blé 2e qualité, les 80 k. 19.25 à ss.ss; Blé 3e qualité, les 80 kilos ss.ss. — Seigle, les 75 kilos ss ss — Escourgeon, les 68 k. ss.ss à ss.ss — Avoine 1re qualité, les 100 kil. ss.ss à ss.ss. — Avoine 2e qualité, les 100 kilos ss.ss à ss.ss.

ENTREPOTS DU 23 JUIN

Entrepôt de Valenciennes 83,648 sacs de sucre, dont 25,820 de sucre blanc et 58,028 de sucre roux.

Entrepôt de Lourches 5,000 sacs de sucre roux.

AVIS PARTICULIER

En se reportant à notre correspondance depuis plus d'un mois, on aura l'expression toujours la même de notre marché : toujours nullité d'affaires, et abstention continue de la part des détenteurs de marchandise disponible. Quant au livrable sur la campagne prochaine en raison des prix payés pour la betterave, nos fabricants ne peuvent se résoudre à vendre aux cours actuels et préfèrent courir les chances de la récolte.

Les pluies ayant cessé cette semaine, la plus grande activité règne partout chez nos cultivateurs qui en profitent pour achever le démariage de la betterave que l'on peut considérer comme terminé dans notre rayon. Malheureusement les bras deviennent insuffisants pour faire face à la multiplicité des travaux agricoles qui arrivent aussi simultanément.

La cote officielle de notre bourse est donc encore faite avec la note sans affaires au compartiment des sucres.

Spectacles et Concerts de Lille

LUNDI 26 JUIN

Brasserie de l'Industrie. — A 8 h. 1/2, spectacle-concert.

Hall de l'« Epargne du Travail », 71, rue de Béthune. — Ouvert toute la journée. Attractions.

A la Rotonde, Lambersart, est sans contredit l'établissement le plus en vogue et le mieux fréquenté de la région.

Tous les soirs, concert et attractions diverses. Incessamment la rentrée des « Georgigruffs ». Les duettistes comiques. Grand succès de toute la troupe. Restaurant à la carte, Salons particuliers.

Café Moderne, 28, Gd-Place. — Tous les soirs, concerts symphoniques de 8 h. 1/2 à minuit. 29036

Cinématographe t. l. jours à **Galeries Lilloises.**

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51 LILLE

Le Gérant : E. DELANGE.